

Bases légales

- Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)
- Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)
- Loi sur les déchets du canton de Berne (LD)
- Ordonnance sur la taxe à valeur ajoutée (TVA)
- Ordonnance relative à la taxe pour l'assainissement des sites contaminés (OTAS)

Tarifs

- Nos tarifs comprennent toutes les taxes dues aux divers fonds de déchets cantonaux.
- Ils comprennent aussi la taxe pour l'assainissement des sites contaminés.
- Tous les tarifs se comprennent TVA exclue.
- Sur demande et sur différentes catégories de déchets, un rabais est accordé si la quantité par projet dépasse 500 tonnes.
- Nos tarifs se comprennent sous réserve de tout nouvel impôt, taxe ou redevance dus aux communes, aux cantons ou à la Confédération.
- Paiement comptant pour les petites livraisons (ou par carte de crédit à partir de Frs. 50.-).

Tous les déchets doivent être présentés selon les directives ci-dessus.

Tous les déchets soumis à l'OMoD doivent avoir un document de suivi.

Pour les terres contaminées, une autorisation de l'OED (office des eaux et des déchets) du canton de Berne ainsi qu'un document de suivi sont nécessaires.

Tarifs 2022

CHF/tonne

Déchets incinérables produits dans le canton de Berne

 Déchets ménagers	160.00
 Déchets industriels	
 Déchets artisanaux	
 Déchets agricoles	
 Matériaux d'isolation (Flumroc, Isover, etc.)	
 Fenêtres	
 Forfait jusqu'à 100 kg (coffre d'auto)	18.55
 Produits spéciaux (peintures, huiles, solvants, etc.)	Sur demande
 Pneus (forfait jusqu'à 100 kg)	22.30
 Pneus	310.00
 Forfait benne à trier (non conforme, bouteille de gaz, batterie, etc.)	300.00

Déchets incinérables produits hors canton de Berne

 Déchets ménagers	150.00
 Déchets industriels	
 Déchets artisanaux	
 Déchets agricoles	
 Matériaux d'isolation (Flumroc, Isover, etc.)	
 Fenêtres	
 Forfait jusqu'à 100 kg (coffre d'auto)	18.55
 Produits spéciaux (peintures, huiles, solvants, etc.)	Sur demande
 Pneus (forfait jusqu'à 100 kg)	22.30
 Pneus	300.00
 Forfait benne à trier (non conforme, bouteille de gaz, batterie, etc.)	300.00

Tarifs 2022

CHF/tonne

Déchets de bois

 Bois classe 1-3 Rabais de quantité, sur demande, pour livraisons > 100 tonnes	60.00
 Bois classe 4	100.00
 Traverses CFF	200.00
 Forfait benne à trier	300.00

Autres

 Carton	0.00
 Papier	0.00
 Papier confidentiel	270.00
 Ferraille	0.00
 Taxe de pesage	16.00

Déchets compostables

 Compostables	110.00
 Branches	110.00
 Souches	140.00
 Forfait benne à trier	300.00

Déchet transitoire

 Balayages de route	200.00
--	--------

Tarifs 2022

CHF/tonne

Décharge type B, déchets de chantier non incinérables

 DCMI (matériaux inertes)	55.00
 Eternit rayon Celtor	55.00
 Eternit et DCMI hors rayon Celtor	105.00
 Forfait benne à trier	300.00

Décharge type D

 Mâchefers	Prix sur demande
 Sable de dessablage (avec AEI)	226.00

Décharge type E
Déchets de chantier ainsi que déchets provenant des industries, des arts et métiers, divers.

 Non incinérables	146.00
 Cendres (selon OLED annexe 5, 5.2) (Max 10 tonnes) Pour les livraisons > 10 tonnes, sur demande	146.00
 Cendres hors rayon Celtor (selon OLED annexe 5, 5.2)	226.00
 Déchets d'incendie	Prix sur demande
 Résidus de catastrophe	Prix sur demande
 Déchets spéciaux (avec document de suivi)	Prix sur demande
 Terres contaminées (avec AEI) Rabais de quantité, sur demande, pour livraisons > 100 tonnes	146.00
 Amiante	651.00
 Sable de step	146.00
 Ballast	86.00
 Matériaux bitumineux de démolition > 250mg HAP/kg (=>5000 mg HAP/kg de liant) (dimension max 50cm par 50cm)	96.00
 Matériaux bitumineux de démolition > 250 mg HAP/kg (=>5000 mg HAP/kg de liant) (gros élément)	106.00
 Forfait benne à trier	300.00